

Information réglementée
Information privilégiée

ASIT biotech sélectionne un premier produit candidat ASIT+™ pour le développement d'un traitement pour l'allergie à l'arachide

- ASIT biotech a développé le premier produit candidat à base de peptides pour une allergie alimentaire
- Ses propriétés immunologiques sont équivalentes à celles de gp-ASIT+™ qui a démontré son efficacité clinique dans une première étude de phase III dans l'allergie aux pollens de graminées
- La sélection de ce nouveau produit candidat confirme la robustesse de la plateforme ASIT+™

Bruxelles, Belgique, le 11 juin 2018, 7h00 (CEST) – ASIT biotech (Euronext : ASIT - BE0974289218), société biopharmaceutique belge spécialisée dans l'immunothérapie des allergies, annonce aujourd'hui avoir identifié, dans le cadre de sa collaboration¹ avec le King's College Hospital et l'Imperial College London, un nouveau produit candidat pour le traitement de l'allergie à l'arachide, pnt-ASIT+™.

Le nouveau produit candidat a été sélectionné sur base de tests *in vitro* réalisés par l'équipe du Prof. Mohamed Shamji (Imperial College London) sur des cellules de sang de patients allergiques recrutés par l'équipe du Prof. Stephen Till (King's College Hospital). Il est composé d'un mélange de peptides naturels caractérisé par une signature immunologique équivalente à celle du produit candidat gp-ASIT+™ (allergie aux pollens de graminées) qui a démontré sa capacité d'induire les mécanismes de régulation immunologique lors d'un premier essai clinique de phase III.

Prof. Mohamed Shamji, Maître de conférences à l'Imperial College de Londres, déclare : « *Il s'agit du premier traitement potentiel pour une allergie alimentaire créé à base de peptides induisant moins de réactions allergiques que les allergènes intacts et stimulant les mécanismes appropriés de régulation du système immunitaire. La confirmation du caractère hypoallergénique des peptides ASIT+™ est particulièrement importante pour le traitement des allergies alimentaires qui peuvent être à l'origine de réactions fatales. Je suis également très satisfait que les résultats obtenus avec ce nouvel allergène confirment la robustesse de la plateforme ASIT+™ pour le criblage de nouveaux principes actifs pour l'immunothérapie de l'allergie.* »

Prof. Stephen Till, Maître de conférences au King's College de Londres et Consultant-Allergologue auprès de Guy's & St Thomas/NHS Foundation Trust, confirme : « *Je suis fier et enthousiaste de participer à une collaboration internationale dont l'objectif est de développer des nouveaux traitements pour les allergies alimentaires. La sélection d'un premier produit ASIT+™ à base de peptides hypoallergéniques pour l'allergie à l'arachide est une étape décisive dans le développement de nouveaux traitements pour les allergies alimentaires pour lesquelles il n'existe actuellement aucun traitement. J'espère que nous pourrons bientôt lancer une première étude clinique chez des patients allergiques qui confirmera le potentiel de ce nouveau produit.* »

¹ soutenue par une avance récupérable de la Région Wallonne

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO) d'ASIT biotech, conclut : « Notre plateforme ASIT+™ a permis de générer différents lots de fragments d'allergènes d'arachide et de les cribler en fonction de leurs propriétés immunologiques. Les tests in vitro sur cellules de sang de patients allergiques réalisés par le Prof. Shamji ont pu confirmer l'immunogénicité optimale d'un premier produit candidat pour le développement d'un premier traitement de l'allergie à l'arachide basé sur des peptides hypoallergéniques. Il s'agit d'une étape clé pour le développement d'ASIT biotech qui est aujourd'hui en mesure de cibler une nouvelle indication qui touche plusieurs millions de personnes dans le monde, dont une proportion importante d'enfants, et pour laquelle il n'existe aucun traitement enregistré à ce jour. La qualité et la précision de notre nouvelle méthode de sélection des principes actifs, pour laquelle nous avons récemment déposé une demande de brevet, nous rend confiants aussi bien sur la mise au point de nouveaux candidats médicaments que sur l'augmentation de leur probabilité de succès dans des phases cliniques. Nous travaillons d'ores et déjà à la sélection de nouveaux produits candidats pour l'allergie aux acariens ainsi que d'autres allergies alimentaires, telles que le lait de vache, afin d'étoffer notre portefeuille de produits innovants à base de peptides pour l'immunothérapie des allergies. »

A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pnt-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 26 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

Contacts

Société

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO)
ASIT biotech
Tél. : +32 2 264 03 90
investors@asitbiotech.com



Relations investisseurs et médias - France

NewCap
Dusan Oresansky / Pierre Laurent
Tél. : +33 1 44 71 94 92
asitbiotech@newcap.eu

Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort
Tél. : +32 2 290 90 93
monfort@comfi.be

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the *Financial Services and Markets Authority*) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site www.asitbiotech.com.

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.